

**Le conditionnement du chat à des fins de
divertissement : une aliénation ou un
enrichissement ?**



freepik

Table des matières

1. Introduction	3
2. Développement du sujet.....	5
2.1. L'exploitation d'animaux à des fins de divertissement.....	5
2.1.1. Brève histoire du cirque.....	5
2.1.2. Les animaux du cinéma	6
2.1.3. Les chats dans le divertissement	7
2.1.3.1. Les chats au cirque.....	7
2.1.3.2. Les chats au cinéma.....	10
2.1.4. Agences et coaches animaliers.....	12
2.2. Les théories d'apprentissage de l'animal	14
2.2.1. Le conditionnement classique	14
2.2.2. Le conditionnement opérant	15
2.2.3. Techniques pour remédier à un conditionnement négatif.....	16
2.2.3.1. La désensibilisation	16
2.2.3.2. Le contre-conditionnement.....	17
2.3. Techniques de dressage.....	17
2.3.1. Le dressage traditionnel.....	17
2.3.2. Méthode coercitive vs méthode positive	18
2.3.3. La méthode du clicker training.....	19
2.4. Éthique	21
2.4.1. La maltraitance	21
2.4.2. La résignation acquise	23
2.4.3. Loi sur la protection des animaux	24
2.4.4. Associations qui militent contre l'utilisation des animaux à des fins de divertissement	26
3. Démarches personnelles.....	29
3.1. Cours de clicker training	29
3.2. Mon expérience à Rendez-vous en terre animale.....	29
3.3. Entretien avec Valérie Chavanon	31
3.3.1. Analyse personnelle de l'entretien	35
4. Conclusion.....	38
5. Bilan personnel	40
6. Bibliographie.....	42

1. Introduction

Il y a 35 000 ans, l'homme se met à créer des interactions avec l'animal, à commencer par le loup, ancêtre du chien, ceci probablement à des fins de protection et d'accompagnement à la chasse. Vingt-cinq-mille en plus tard, suivra le chat, dont les qualités de chasseur de petits rongeurs l'amèneront à se faire apprécier des humains. La sédentarisation de ces derniers s'accompagne de la domestication d'autres animaux leur prodiguant nourriture, lait, vêtements et force pour le travail des champs : l'élevage est né. Aux cours des siècles, outre l'élevage intensif, l'homme exploitera de plus en plus d'espèces pour des motifs divers : combats, esthétisme, sacrifices religieux, recherche scientifique, loisirs, parcs animaliers, cirque, etc. Une utilisation des animaux pas toujours respectueuse de leur bien-être. Aujourd'hui, de nombreux mouvements et associations militent pour l'abolition de l'exploitation animale sous toutes ses formes.

Comédienne professionnelle, j'ai toujours été passionnée par le monde du spectacle. Petite, je rêvais d'ailleurs d'être écuyère dans un cirque ! Cette passion, couplée à celle des animaux, m'a menée à m'intéresser aux méthodes d'éducation des animaux domestiques et sauvages, fascinée par ce qu'ils étaient capables d'accomplir sous un chapiteau ou devant une caméra. En grandissant, j'ai commencé à réaliser qu'au-delà du spectacle, la nature, les besoins et l'intégrité de l'animal n'étaient pas forcément toujours respectés. Depuis, je m'interroge sur les limites éthiques à ces formes de dressage. Concernant le chat domestique, qui soi-disant ne peut pas être dressé, le conditionnement à des fins de divertissement est-il acceptable, voire bénéfique pour le développement de son comportement ? Ou s'agit-il d'une forme d'aliénation ? Comporte-t-il des risques pour son bien-être ? Au contraire, est-ce un enrichissement cognitif pour lui et un renforcement positif dans sa relation à l'humain ? Quelles sont les limites ? Ce sont ces questions qui ont motivé mon choix de travail de mémoire et que j'explorerai en me basant sur la littérature, les recherches scientifiques et les témoignages de personnes qui travaillent avec les chats ou en faveur de leur protection et bien-être.

2. Développement du sujet

2.1. L'exploitation d'animaux à des fins de divertissement

2.1.1. Brève histoire du cirque

« Et maintenant, Mesdames et Messieurs, nous vous présentons, en grande première mondiale, sans cage, avec son poitrail multicolore et toute sa crinière au vent : le bonheur. (Tambour et musique.) Il apparut. C'était vrai, c'était le bonheur. Et de quelle taille ! Comme il n'était pas encore apprivoisé, il se jeta sur le public en rugissant et dévora la plupart des spectateurs. » Geo Norge, *Au Cirque*, tiré du recueil *Les Oignons*, 1959.

L'homme ne s'est pas contenté d'apprivoiser l'animal à des fins utiles ou agréables. Afin de comprendre ce qui a mené les animaux à devenir les sujets d'exploitation dans une perspective de divertissement, il nous faut d'abord nous intéresser à l'apparition des ménageries et à l'évolution du cirque au cours des siècles, en s'appuyant sur un condensé de deux articles publiés par Pascal Jacob (BnF, s.d.), historien du cirque, et Marine Lefèvre (Radio-Canada, 2017), docteure en histoire :

Depuis l'Antiquité, le cirque fascine et attire les foules. Au Moyen Âge, les acrobates et mimes sont des artistes ambulants qui se produisent dans des foires un peu partout en Europe. En plus des performances humaines, des montreurs d'ours ou d'animaux plus exotiques comme des singes circulent.

Avant de s'ouvrir à un public de plus en plus large, les premières ménageries sont royales ou princières. Des reptiles, des singes, des aras aux couleurs vives ou de petits félins composent le premier socle de ces ménageries avant l'arrivée des grands fauves. Très vite, la seule présence des fauves ne suffit plus à attirer les foules de la première heure et dès le début du XIX^e siècle des hommes, héritiers des mansuétaires romains, abolissent définitivement la limite imposée par les grilles. Ils entrent dans les cages et soumettent leurs bêtes avec un savant mélange de contraintes et de récompenses : le dressage moderne est né. Le problème majeur qui entrave son développement est lié à l'espace : les fauves sont domptés dans la cage où ils vivent, dont l'étroitesse accentue le danger. La première mutation va consister en la mise en œuvre d'un système de présentation fondé sur la répétition des séances, ou sur ce que l'on appelle l'abattage : jusqu'à dix représentations par jour devant un public sans cesse renouvelé. C'est la naissance du cirque-ménagerie, dont les spectacles vont se diversifier avec l'apparition de

nombreuses espèces d'animaux exotiques. En Europe, cette introduction est étroitement liée à la colonisation de l'Afrique et du Moyen-Orient.

La popularité de ces spectacles exotiques ne va cesser de croître au début du XX^e siècle. Dans les années 1930, le cirque allemand Krone compte dans sa ménagerie plus de 800 animaux. Aux États-Unis, le cirque Ringling Bros and Barnum & Bailey possédait une ménagerie de 1000 animaux sauvages.

Après avoir connu son apogée dans l'entre-deux-guerres, le cirque-ménagerie va progressivement décliner à compter des années 1950-1960 en raison de l'apparition de nouvelles distractions comme la télévision. Mais loin de disparaître, les spectacles de cirque vont prendre de nouvelles formes qui placent à nouveau la performance humaine au cœur des numéros. Le Cirque du Soleil ou le Cirque Éloize sont des exemples parfaits de cette tradition. Des cirques qui présentent des numéros d'animaux continuent toutefois de se produire dans plusieurs endroits dans le monde mais ils sont de plus en plus rares, les spectateurs appréciant de moins en moins de voir des animaux domptés.

2.1.2. Les animaux du cinéma

Cheeta, Rintintin, Lassie, Flipper, Tornado... dès ses débuts, le cinéma a filmé des animaux qui sont devenus des stars dans l'imaginaire collectif des spectateurs. Si de nombreuses espèces sont actuellement en voie de disparition, leur présence sur les écrans ne fait que croître. Or, à l'instar du cirque, l'influence de la pensée antispéciste et d'associations militant pour les droits des animaux ont fait évoluer le regard de la société humaine sur l'utilisation des animaux dans les films. Camille Brunel, dans son ouvrage *Le Cinéma des animaux* (2018), a mené une enquête critique sur les animaux dans le septième art. Elle y déclare notamment : « Le bestiaire cinématographique apparaît comme spéciste : l'animal est soit réifié – il est un ennemi, un monstre, une monture, un aliment – soit anthropomorphisé – ce qui revient aussi à le considérer comme un objet, auquel on prête pour rire des traits humains, sans se soucier de leur cohérence avec une quelconque réalité de l'animal. Grands félins, bétail et chevaux, entre autres, sont le plus souvent concernés par le premier cas ; chiens, chats, singes et cétacés, par le second. »

Une étude de Estebanez et al. (2017) sur le travail des animaux au cinéma a conclu que le travail peut être à la fois source de souffrance et de domination – les oiseaux de cinéma, par exemple, sont généralement conditionnés à répéter mécaniquement des actions, parce qu'on ne leur accorde pas de réelle intelligence et par manque de temps, du fait de la pression financière – ou source de plaisir et d'émancipation. En manipulant des outils et des objets, en faisant semblant

de ressentir une émotion, ils accomplissent des actions qui sont généralement pensées comme propres à l'humain. Toujours selon cette étude, pour être source de plaisir, le travail doit également être reconnu : les animaux mesurent cette reconnaissance, non pas par la simple distribution de nourriture et des soins essentiels, mais par la qualité des liens tissés avec les humains.

2.1.3. Les chats dans le divertissement

Selon une croyance populaire, le chat ne peut pas être dressé. Or, dès la fin du XIX^e siècle, il fait son apparition sur les écrans de cinéma, notamment chez les frères Lumière. Depuis, il n'a cessé d'enchanter petits et grands en endossant des rôles devenus cultes pour certains, tels que Miss Teigne dans *Harry Potter*. Certains cirques, pour contrer l'interdiction des fauves, ont remplacé ces derniers par des chats. Plongeons au cœur du spectacle et explorons ce que ces petits félins représentent et provoquent chez le spectateur au travers de témoignages d'entités qui travaillent avec eux.

2.1.3.1. Les chats au cirque

Sauter à travers des cerceaux, rouler sur des barils, marcher sur des cordes raides et se hisser au sommet de perches, pousser des seaux en se tenant debout sur leurs pattes arrière... autant de prouesses réalisées par des chats dans des numéros de cirque de plus en plus spectaculaires et étonnants, d'autant plus lorsque l'on connaît leur réputation de « n'en faire qu'à leur tête ».

Parmi les dresseurs de chats les plus médiatisés, William Weldens, un Français issu d'une longue lignée d'artistes de cirque expliquait en 2017 dans *24Heures* : « Le chat, ce n'est pas un chien. L'autorité ne marche pas. Il faut lui apprendre le tour quand il est encore chaton. On lui apprend un seul tour, qu'il refera toute sa vie. Le truc ? C'est de la patience, de la bienveillance, beaucoup de travail et d'amour. Évidemment, il faut aussi une récompense. Durant tout le spectacle, je leur donne des morceaux de jambonneau, une friandise qu'ils n'ont pas le reste du temps. »



William Jacquino (YouTube, 2019)

Chez les Savitski, une famille de dresseurs de chats d'origine ukrainienne, ces derniers sont tous issus d'un contexte précaire. Maryna, déclare au magazine *Pet Lifestyles* (s.d.) : « Tous nos chats sont sauvés et adoptés, chacun a sa propre histoire d'apparition dans notre vie. » Leur amour pour ces félins a également rendu la décision de dresser des chats plutôt que des chiens une évidence : « Nous savons tous que les chiens peuvent être dressés, mais nous n'avions jamais pensé que les chats pouvaient l'être. Les chiens et les chats ont des philosophies différentes sur tout, y compris les humains. Les chiens veulent plaire et les chats disent *fais-le moi faire*. Chaque chat a sa propre personnalité et son propre caractère : vous devez trouver le moyen de communiquer avec chacun. » Quant aux techniques de dressage, Maryna explique : « Vous ne pouvez pas forcer un chat à faire quoi que ce soit. C'est pourquoi la chose la plus importante au début du dressage est d'observer son comportement et connaître son caractère. Dès leur enfance, nous leur apprenons autant de tours que possible en prêtant attention à leurs capacités, et plus tard c'est à eux de décider quel est leur tour préféré. Ensuite, tout ce dont vous avez besoin, c'est de cinq choses : du temps et de la patience, de la confiance, une main douce, de bonnes capacités d'observation et des friandises... beaucoup de friandises. » À la question de savoir comment les chats s'adaptent à l'environnement des spectacles et du public, en particulier lorsqu'ils se produisent devant quelques milliers de personnes, Maryna souligne l'importance de surmonter cet obstacle : « Ils ne doivent avoir peur de rien et être à l'aise avec la musique, le bruit et les gens. C'est pourquoi nous avons une poussette pour chat. Nous les mettons à l'intérieur et les promenons beaucoup lorsque nous faisons du shopping, ou simplement dans les rues ou dans les parcs. »



Thesavitskicats.com

Le cirque le plus réputé pour utiliser ces félins est Le Théâtre des chats de Moscou, fondé en 1990 par le célèbre clown russe Iouri Kouklatchev, qui le dirige avec ses deux fils Dmitri et Vladimir. Leurs remarquables exploits subjuguent les publics du monde entier mais inquiètent cependant des défenseurs des droits des animaux, qui affirment que les employés du théâtre maltraitent les chats. Les directeurs du théâtre démentent vigoureusement ces accusations, estimant que la contrainte ne donne rien avec les chats : « Vous pouvez leur mettre tous les colliers que vous voulez autour du cou, vous allez seulement les stresser. Ça ne les fera jamais monter sur scène », expliquait Dmitri Kouklatchev à Vice News en 2016. Si ce dernier prétend entraîner ses chats « avec amour », Nikolai Loginov, un vétérinaire qui a travaillé dans la clinique du théâtre dit pourtant avoir vu des clowns attacher des cordes autour du cou des chats pour leur apprendre à rester assis sur des plateformes élevées. Il témoigne également que le père Kouklatchev privait les animaux de nourriture pour les encourager à travailler. Celui-ci aurait également ignoré les recommandations du vétérinaire en matière de cages — trop petites. Enfin, d'autres employés du théâtre lui auraient dit que le directeur avait fait piquer un groupe de chats plus âgés. Dmitri Kouklatchev dément toute accusation que ses chats avaient été piqués, mal nourris ou forcés de faire quoi que ce soit : « On ne peut pas forcer un chat. Mon travail consiste à identifier la spécialité, l'étincelle qui est déjà là et à la développer. »



Yuri Kadobnov / AFP/Archives

De ces différents témoignages, il ressort notamment que le chat ne se comporte pas comme le chien face au dressage. Le fait que la domestication de ce dernier ait débuté bien avant celle de nos petits félins explique généralement la différence des liens qu'ils ont tissés avec l'humain et le caractère « semi-sauvage » que le chat a conservé, qui induit également un besoin d'indépendance nettement supérieur. Les personnes qui ont eu l'opportunité de vivre avec l'un et l'autre seront d'accord. Moi-même ayant partagé ma vie pendant dix-sept ans avec un chien, j'ai pu observer ce lien de dépendance et le plaisir qu'il prenait à réaliser des « tours » pour moi, tels que s'asseoir, donner la patte, rouler, etc. Certes, parmi mes quatre chats, celui qui me manifeste le plus de signes d'attachement est réactif aux interactions que je lui propose, suivies de friandises. Mais, une fois la « séance » terminée, il retourne à sa vie de félin. Non seulement le chat déteste être déplacé, mais parmi ses besoins, la possibilité de choisir est fondamentale. Je ne conçois pas qu'il me suivrait de bon cœur partout où je vais pour ensuite se donner en spectacle. Si en visionnant plusieurs vidéos de numéros de cirque je n'ai globalement observé que peu de signes de stress chez les chats, les déguisements et mises en scène anthropomorphiques à l'excès, particulièrement celles du Théâtre de Moscou, m'ont mises extrêmement mal à l'aise. Alors, la patience et l'amour suffisent-ils à faire d'un chat un chien, ou du moins un être qui choisit de sacrifier ses besoins et sa nature pour le bon plaisir de l'homme ? Il me semble légitime d'en douter et d'envisager d'autres hypothèses moins reluisantes, telles que l'emploi de la contrainte, de la privation menant à une résignation acquise, un phénomène qui résulte de maltraitance et qui sera développé au point 4.4.1.2.

2.1.3.2. Les chats au cinéma

Annaëlle Chapalain a écrit un article très intéressant pour IKKONS (2023), dont voici un condensé :

Dès ses premiers pas, sans doute sachant l'impact émotionnel incroyable que les chats provoquent en nous, le cinéma les mettait déjà en scène. Si le cinéma d'animation déroule le tapis rouge aux chats, c'est parce qu'il favorise le recul sur le réel et est donc propice à leur anthropomorphisation, c'est-à-dire à leur prêter des caractéristiques ou comportements humains. On peut par exemple penser aux *Aristochats*, ou à *Tom et Jerry* de Tex Avery. Malmené par Jerry, Tom fait de son mieux pour ne pas perdre le nord et être un chat digne de ce nom. Ainsi, si le cinéma d'animation fait de ces chats nos alter ego, c'est aussi pour mieux nous questionner sur notre réalité. Première leçon tirée : chats = succès public. On retrouve les premiers chats de l'histoire du cinéma dans un film de Dickson, *Boxing Cats*, en 1894. Les

frères Lumière présentent eux aussi leurs tendres compagnons domestiques, notamment dans *La Petite Fille et Son Chat* (1899). Le rôle du chat est bien souvent à l'écran celui du compagnon, témoin silencieux de nos joies et de nos peines, qui semble nous comprendre mieux que tout le monde, et qui ne nous pose jamais de questions. Dans *Camille Redouble*, il est un prétexte narratif aux confidences de l'héroïne, se nouant ainsi avec le spectateur, qui, lui aussi silencieux, fait face à ces mots, mieux compréhensibles. Citons aussi le chat de *Diamants sur Canapé*, film de Blake Edward sorti en 1961, dans lequel Audrey Hepburn en fait, elle aussi, voir de toutes les couleurs à son chat. Ce minou n'est pas n'importe lequel, car il est interprété par l'un des plus grands acteurs chats : Orangey, lauréat d'un Patsy Award ! Au-delà de l'aspect narratif, ils sont aussi prétexte à des mouvements de caméra. Il n'est pas rare de voir la caméra les suivre d'un mouvement, révélant un objet du cadre. C'est le cas au début de *Fenêtre sur Cour* ou encore de *Vincent* de Tim Burton, où il est celui qui introduit la narration et la caméra. Mais les chats, on aime aussi les détester. Miss Teigne, dans les *Harry Potter* décroche la palme du chat le plus désagréable de l'histoire du cinéma.



© 2004 Warner Bro

S'il est très discutable de déguiser des chats et de leur demander d'accomplir des prouesses sous un chapiteau, il semble a priori plus acceptable de voir des chats jouer « leur propre rôle » au cinéma. Mais la mise à distance qu'induit l'écran ne fait-elle pas oublier les heures d'entraînement et de répétition d'actions nécessaires à la réalisation d'une scène, qui nous paraît courte un fois montée ? L'animal nous apparaît comme un simple figurant, alors que dans les faits, il est un protagoniste, au même titre que n'importe quel acteur. Alors, encore une fois, où s'arrêtent le plaisir et le choix et où commence l'assujettissement ? Les coaches animaliers ont-ils le loisir de respecter le rythme et les besoins du chat lorsque les contraintes financières et de temps s'imposent ? Allons à leur rencontre afin de chercher à comprendre leur réalité et leur point de vue.

2.1.4. Agences et coaches animaliers

Plusieurs agences se présentent comme spécialistes des prestations animalières pour le cinéma, la publicité, la photographie et la production audiovisuelle. Afin de nous faire une idée de ce qu'elles proposent, en voici une sélection, situées en France, la Suisse n'en disposant d'aucune sur son territoire.

Animal Connection se dit répondre à toute demande animalière, de la coccinelle au singe, du chat au loup, du sanglier à l'éléphant, ou encore du pigeon au cerf. Elle assure un dressage ludique des animaux et en douceur, le transport agrémenté, et la mise en situation de l'animal, toujours dans le plus grand respect de son bien-être. Selon les explications, les techniques mises en place sur un plateau de tournage, très différentes des techniques de dressage de cirque ou d'éducation canine, permettent d'obtenir de l'animal un comportement naturel. Pascal Tréguy, le dresseur animalier de Animal Connexion est décrit comme un homme qui côtoie les animaux depuis l'enfance. Après avoir acquis les techniques d'éducation canine, il s'est orienté vers le dressage d'animaux en tous genres, notamment des animaux dits « sauvages » ou des animaux n'offrant pas de réponse au dressage, comme les insectes ou les reptiles.

Crisprod se définit comme spécialisée dans le casting des modèles d'animaux les mieux entraînés pour la publicité, la télévision, le cinéma, la photographie et les événements. Bien que cette agence dresse le portrait de son responsable animalier, Georges Poirier, comme celui d'agent animalier spécialisé chiens et chats dans le monde de la mode et de la publicité connu et reconnu, on ne trouve aucun lien sur internet à son sujet. Quant à la façon de travailler des coaches animaliers de l'agence, aucune information n'est disponible sur son site.

L'agence Orphéa, se décrit comme une des plus grosses agences d'animaux dressés ou imprégnés, de la fourmi à l'éléphant. Accompagnée de nombreux coaches animaliers capacitaires et expérimentés, sélectionnés pour leur véritable amour du monde animal, l'agence s'appuie également sur un réseau de vétérinaires et d'experts qui pourront attester de la bonne gestion des animaux. Selon Orphéa, travailler avec eux, c'est également et surtout les aider à agir en faveur de la cause animale : mettre des animaux en lumière et aider ceux qui souffrent dans l'ombre.

Alors que FAUNA FILMS se présentait comme spécialisée en dressage d'animaux pour le cinéma et les spectacles, ainsi que dans la médiation animale par des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal dans le domaine éducatif social (notamment la réinsertion des jeunes en difficultés) thérapeutique, entrepreneurial et de la

recherche (étude comportementale), l'agence a été placée en redressement judiciaire en 2023 à la suite d'un dépôt de plainte pour actes de maltraitance par PAZ, une association de protection animale. Sur des images tournées en 2022, on voit des animaux sauvages dans des conditions de captivité déplorables : peu d'espace dans les nombreuses cages, pas d'enrichissement pour occuper les animaux... Sur une vidéo on voit Pierre Cadéac – le plus célèbre dresseur du cinéma français – frapper très violemment à coups de poing un de ses rapaces attaché par les pattes. Sur une autre vidéo, un aigle tente de s'envoler et de se libérer alors qu'il est attaché à un piquet. De son côté, Alec Luhn (VICE News, 2016) a publié une enquête sur cet homme, dans laquelle une personne ayant travaillé avec lui raconte comment il a frappé une femelle singe : « Il l'a tabassée à coups de poing en plein visage. Tout le monde hurlait, on le suppliait d'arrêter. Quand il a enfin fini, elle était défigurée. » Pierre Cadéac a refusé de répondre à l'équipe de VICE News, mais s'est exprimé dans l'émission *TPMP* de Cyril Hanouna : « Œil pour œil, bec pour bec, je lui mets une gifle, s'est-il notamment défendu. J'ai parfois répliqué, pour les discipliner, malheureusement. » « Mais tous mes autres animaux ont été dressés progressivement et en douceur », a-t-il également expliqué sur BFMTV.

Muriel Bec, spécialiste reconnue de la socialisation animalière pour le monde de l'audiovisuel depuis trente-cinq ans, affiche plus de 1000 produits audiovisuels à son palmarès. Après entre autres des études d'éthologie, elle crée le domaine de Sury, près de Montargis. Dans cette arche de Noé d'un nouveau genre, une quarantaine d'espèces vivent en harmonie : chats, chiens, loups, coatis, renards, panthères, écureuils, sangliers, cerfs, etc. Même si elle pratique le dressage, Muriel ne se reconnaît pas dans ce terme brut, alors elle choisit de parler de mise en scène animalière : « Loin d'un formatage, c'est l'utilisation des capacités de l'animal et de son envie de communiquer, de partager. » Pour elle, l'animal est un lien vital à l'équilibre du monde, un allié. Qu'on vive en sa compagnie ou qu'on travaille à ses côtés, il faut le regarder tel qu'il est, un être unique, singulier et doué de sensibilité.

Enfin, Valérie Chavanon révèle, sur le site de son agence Cinéanimal, avoir développé la communication non verbale au cours de son expérience cinématographique auprès des animaux, en créant un espace protégé avec eux. Elle joue à travers l'animal, et lui, avec qui elle crée un lien privilégié, joue par plaisir et n'est jamais dans la contrainte, mais dans un échange subtil et silencieux basé sur une immense confiance. Elle considère les animaux comme des partenaires et en ressentant ce qu'ils éprouvent, elle s'adapte à leurs besoins et les transcrit au réalisateur et à l'équipe afin qu'ils s'adaptent à leur tour.

Si l'on en croit les humains qui travaillent avec eux, les chats seraient tout à fait adaptés au dressage, à condition d'être très patient et de leur prodiguer de l'amour, et surtout des friandises. Selon eux, on ne peut forcer un chat à faire quoi que ce soit. Mais certains témoins relèvent que des animaux subissent diverses violences s'ils n'obéissent pas ou des privations pour les inciter à faire ce qu'on leur demande. Ces procédés ont peut-être été légion par le passé mais ils sont choquants aujourd'hui. Dans les chapitres suivants, nous parcourrons l'évolution des méthodes de dressage animalier au fil de celle des diverses théories de l'apprentissage, afin de comprendre plus concrètement ce que représente le travail de conditionnement de l'animal en général, et du chat en particulier.

2.2. Les théories d'apprentissage de l'animal

Pour les deux prochaines sections, j'ai choisi de présenter une synthèse du cours d'Amélie Wassenberg (Centre de formation Monde du Chat, 2024).

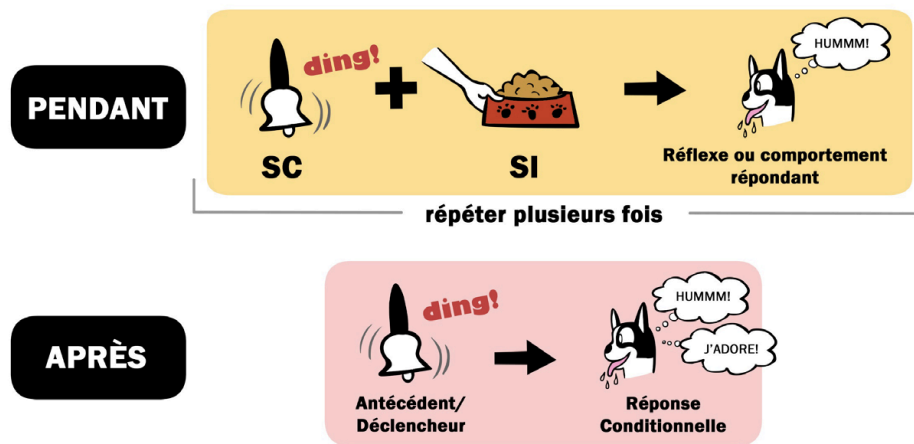
2.2.1. Le conditionnement classique

Le conditionnement classique est issu de la théorie d'apprentissage du Dr. Pavlov (~1930).

Avant tout apprentissage, l'organisme déclenche une réponse inconditionnelle après une exposition à un stimulus inconditionnel (SI). Cette réponse est appelée réflexe, c'est une réaction involontaire et automatique. Si on propose un stimulus neutre appelé conditionnel (SC) (cloche), il ne produira pas de réponse inconditionnelle (RI).



Cependant, si on expose le stimulus non conditionné et le stimulus neutre en même temps et plusieurs fois, le stimulus neutre conditionnel (SI) qui ne déclenchait pas de réponse inconditionnelle (RI) va désormais déclencher une réponse conditionnée (RC), car ce comportement est obtenu par apprentissage (conditionnement). Attention : seulement si le SC est présenté avant le SI !



Cette théorie est à la base de l'apprentissage par association (mettre en relation deux stimuli qui se manifestent indépendamment de son comportement). Si le conditionnement classique est absent pendant une longue durée, il se peut que l'apprentissage s'estompe.

2.2.2. Le conditionnement opérant

À la suite des travaux de Pavlov, le psychologue américain B.F Skinner propose une théorie qui est à la base de l'apprentissage par essais et erreurs. L'animal fait un lien entre son comportement et une réponse de l'environnement. Ce processus est expliqué dans la loi de l'effet de Thorndike (1874-1949) qui se résume ainsi : « Tout comportement apparaît au hasard et s'installe grâce aux conséquences qu'il entraîne (bonnes ou néfastes). »

Dans le conditionnement opérant, l'animal sélectionne parmi les opérations qu'il effectue spontanément et au hasard celles qui lui sont favorables. Se crée alors une association entre le comportement effectué et son effet, favorable ou défavorable pour lui. Effet produit par l'environnement physique et social.

L'apprentissage par conditionnement opérant repose sur quatre facteurs :

- Le renforcement : conséquence d'un comportement qui rend plus probable que ce comportement soit reproduit de nouveau.
- La punition : conséquence d'un comportement qui rend moins probable que ce comportement soit reproduit de nouveau.

Ces deux réponses de l'environnement peuvent être soit :

- Positives : par l'ajout d'un stimulus agissant sur l'organisme.
- Négatives : par le retrait d'un stimulus agissant sur l'organisme.

Il existe donc quatre types de conditionnements opérants :

	+	–
Renforcement	Renforcement positif Probabilité d'apparition d'un comportement augmentée par l'ajout d'un stimulus appétitif. Exemples : nourriture, félicitations, caresses, jouet...	Renforcement négatif Probabilité d'apparition d'un comportement augmentée par le retrait d'un stimulus aversif. Exemples : retrait d'une obligation, retrait d'une douleur (difficile avec les animaux)...
Punition	Punition positive Probabilité d'apparition d'un comportement diminuée par l'ajout d'un stimulus aversif. Exemples : ajout d'une obligation, d'une douleur (choc électrique, violence, etc.)...	Punition négative Probabilité d'apparition d'un comportement diminuée par le retrait d'un stimulus appétitif. Exemples : retrait d'un privilège, d'un droit, arrêt du jeu ou de la séance de travail...

2.2.3. Techniques pour remédier à un conditionnement négatif

Cette section est un résumé du cours de Marylène Wassenberg (Centre de formation Monde du Chat, 2024).

La sensibilisation est le fait de ne pas s'habituer à quelque chose et d'y devenir de plus en plus sensible. Autrement dit, plus on y est confronté, plus on y est sensible s'il n'y a pas habitude, et donc, plus on réagit. Par exemple, plus on fait des trajets chez le vétérinaire avec le panier, plus celui-ci peut devenir aversif.

L'habitude est le terme désignant un processus lié à des mécanismes psychophysiologiques. C'est le fait de s'habituer peu à peu à quelque chose (un bruit, un comportement, un objet, un phénomène, etc.) à force d'être mis en contact avec, surtout quand cela fait partie du quotidien de l'animal.

2.2.3.1. La désensibilisation

On met l'animal en présence de ce à quoi il ne s'habitue pas mais à toutes petites doses, tellement insignifiantes qu'elles n'engendreront aucune réponse émotionnelle négative en lien avec l'objet de son aversion. Les doses seront ensuite augmentées jour après jour, jusqu'à l'obtention d'un volume normal sans réaction de l'animal. Exemple : pour habituer les chatons au bruit de l'aspirateur, on commence à l'étage, puis la pièce à côté, puis dans la même pièce. On peut aussi désensibiliser les chats aux cris d'un bébé avant l'arrivée d'un nouveau-né dans la famille à l'aide d'enregistrements de pleurs de bébé. Cette technique est l'inverse de

l'immersion (plonger l'animal directement dans le contexte anxiogène et attendre l'habituation).

2.2.3.2. Le contre-conditionnement

L'objectif du contre-conditionnement est de faire associer le stimulus sensibilisant (qui provoque de la crainte et de la peur) à une émotion positive. Par exemple, donner une récompense au chat dès qu'il s'approche de la caisse de transport.

Lorsque le chat est aux prises avec des émotions intenses, cela impacte ses capacités cognitives. Il est important de commencer par diminuer son état d'éveil et l'intensité de son émotion en faisant par exemple de la désensibilisation, puis de l'associer à du contre-conditionnement. L'association de la désensibilisation et du contre-conditionnement est beaucoup plus efficace et plus rapide chez le chat que l'une ou l'autre des techniques utilisées seule.

Les théories d'apprentissage décrites ci-dessus sont issues de recherches sur le comportement, principalement à des fins d'éducation ou d'amélioration de la qualité de vie de l'animal domestique, voire de sa relation à l'humain. Si elles ont inspiré des techniques de dressage contemporaines allant dans le sens du respect de l'animal – que nous découvrirons dans le chapitre suivant – nous verrons que celles-ci ne font malheureusement pas encore l'unanimité dans le monde des dresseurs animaliers. Nous tenterons d'en comprendre les raisons en nous appuyant sur des recherches récentes.

2.3. Techniques de dressage

2.3.1. Le dressage traditionnel

Selon toute vraisemblance, la doctrine traditionnelle du dressage reposerait sur un mythe, celui de la dominance intra et interspécifique. D'après la comportementaliste Alexandra Semyonova (2009), la théorie de la dominance entre chiens est née des observations de Konrad Lorenz, biologiste autrichien et membre du parti nazi, des comportements des loups au sein de d'une meute captive. Celui-ci constate que c'est souvent le même loup, qu'il appelle le mâle alpha, qui est prioritaire. Il en déduit que dans une même race, il y a les dominants, qui méritent les meilleurs morceaux et les dominés, plus faibles, qui ralentissent la meute. En 1999, l'observation de loups à l'état sauvage par Lucyan David Mech, zoologiste américain, lui fait tirer les conclusions suivantes : dans un zoo, les loups sont forcés à vivre ensemble. Ils n'ont souvent aucun lien de parenté ni d'affinités particulières. L'espace est restreint, les ressources

sont limitées. Résultat : les rapports entre les loups en captivité sont souvent conflictuels. À l'état naturel, Mech observe que l'organisation d'une meute est bien plus paisible. Parce qu'une meute est tout d'abord une famille. Les plus jeunes obéissent naturellement aux parents. Auparavant interprétée comme de la soumission, cette attitude n'est qu'une expression du lien de parenté. À l'adolescence, les jeunes loups deviennent plus indépendants. Dès les premiers désaccords avec le couple de parents, ils quittent la meute — pour vivre seuls, puis fonder une famille eux-mêmes. En conclusion : en éthologie et en l'état actuel de nos connaissances scientifiques, il est établi que la dominance d'une espèce sur une autre n'a aucun fondement et n'a jamais été observée, à part peut-être chez...l'homme.

2.3.2. Méthode coercitive vs méthode positive

La méthode coercitive

Selon un article paru sur le site Beli (s.d.), une méthode d'entraînement coercitive est une méthode à l'aide de laquelle on impose une contrainte, telle que menacer l'animal, par la voix ou la posture, se montrer agressif envers l'animal, utiliser un collier étrangleur, électrique ou à la citronnelle, à jet d'air ou à ultrason, frapper l'animal, mettre le nez de l'animal dans ses besoins pour lui « apprendre » la propreté, coucher l'animal de force pour lui montrer qui « domine ». Selon le site Argos (2024), la méthode coercitive repose principalement sur l'utilisation de punitions positives pour dissuader les comportements indésirables. Elle recourt également au renforcement négatif, ce qui implique le retrait d'un stimulus aversif une fois que le comportement souhaité a été exécuté. À noter que la méthode coercitive, qui induit de la peur et de la souffrance, est illégale.

La méthode positive

À l'inverse, selon le même site, la méthode positive s'appuie sur le renforcement positif, mettant en avant la récompense des comportements souhaités. Des friandises, des éloges et des jeux sont utilisés pour renforcer les bonnes actions de l'animal, dans le but de créer une relation basée sur la confiance, la coopération et le plaisir. Elle inclut également l'apprentissage des règles de vie, et les comportements indésirables sont désappris à l'aide de la punition négative.

En 2017, Gal Ziv publie une revue qui remet en question l'idée préconçue selon laquelle la méthode coercitive garantirait des résultats plus rapides et/ou supérieurs. Les résultats des études explorant cette question montrent soit une absence de différence quant à l'efficacité des deux méthodes, soit suggèrent, au contraire, que la méthode positive l'emporte. Mais au-delà

de leur efficacité, les différentes méthodes peuvent également engendrer d'autres conséquences. En effet, plusieurs études suggèrent une corrélation entre la méthode coercitive et la prévalence de comportements indésirables, tels que la peur ou l'agression envers les congénères et/ou les humains, ainsi que le développement de problèmes tels que l'anxiété de séparation, le stress en présence de l'humain, ou le pica. De plus, l'application de la punition positive entraînerait une élévation du niveau de cortisol chez l'animal. Or, les conséquences néfastes des niveaux de stress chronique sur la santé incluent des perturbations du système immunitaire, du système digestif, des retards de puberté et une diminution de la capacité reproductive chez les mâles.

En toute logique, l'éducation coercitive devrait donc avoir disparu, pourtant, elle continue de cohabiter difficilement avec l'éducation positive. Pourquoi avons-nous du mal à quitter une méthode que la science juge obsolète ? Dans un monde d'amendes, la sanction est perçue comme plus effective que le renforcement. L'éducation positive prend à contrepied ces valeurs, ce qui lui vaut d'être décrédibilisée. Née au cœur des entraînements militaires, l'éducation coercitive a démontré une efficacité certaine. Des chiens prêts à sauter sur des mines, des élèves disciplinés n'ayant peur de rien. Les réactifs deviennent tolérants envers leurs congénères en quelques séances. Malheureusement, cette méthode marche surtout en surface.

Pour Karen Overall (2013), vétérinaire, les méthodes coercitives en général entraînent très souvent des états de détresse chez l'animal qui les subit. En effet, comme il ne peut pas se soustraire à la coercition, cela mène très souvent à l'impuissance acquise, c'est-à-dire à une « perte de réactivité envers un stimulus, à la suite d'une exposition prolongée pendant laquelle l'individu ne peut agir de façon constructive pour atteindre un confort, ou échapper à la douleur ». C'est un état psychologique grave, qui dépasse le stade de la dépression. De plus, les méthodes coercitives ont de grandes chances de causer un retour en arrière explosif. C'est-à-dire que si l'on tente d'enrayer un comportement en utilisant des méthodes contraignantes, il risque de réapparaître à plus forte intensité et de façon soudaine et inattendue. C'est le cas avec les problèmes d'agression entre autres.

2.3.3. La méthode du clicker training

Cette section est issue du cours d'Amélie Wassenberg (Centre de formation Monde du Chat, 2024), ainsi que des explications du site internet du centre d'éducation canine Amicanin (s.d.).

La méthode d'éducation du clicker training a été fondée par Karen Pryor dans les années 1960. Cette approche positive de l'apprentissage est inspirée de la théorie du conditionnement classique de Pavlov.

Le clicker est un petit boîtier muni d'une languette métallique qui émet un son distinctif et constant. Activer le clicker indique à l'animal qu'il a bien répondu à la demande et doit être systématiquement associé à une autre récompense, comme une caresse, une séance de jeu ou une friandise. Si l'animal n'obéit pas, il n'est jamais réprimandé, mais il n'est pas récompensé.

Les trois principes :

1. Obtenir un comportement (action de la part de l'animal).
2. Marquer le comportement (par un clic en le capturant parce qu'il nous plaît).
3. Renforcer le comportement (avec une récompense).

Les différentes techniques

1. Leurre : on dirige l'animal directement avec une récompense. Malgré sa rapidité, cette méthode est bien plus difficile qu'il n'y paraît, l'animal réfléchit peu et l'apprentissage est lent.
2. Cible : l'animal apprend à suivre ou toucher un outil (main / post-it / tapis / plateforme) avec une petite partie de son corps (généralement nez ou patte) ce qui permet de le guider vers un objet ou lieu désiré. C'est une méthode facile et claire pour l'animal et l'humain ; certainement la technique la plus abordable et efficace pour tout un chacun, surtout avec les chats !
3. Modelage : on façonne, sans objet, un comportement en renforçant chaque mouvement qui s'approche du comportement désiré. On attend le comportement, on le clique puis on augmente les exigences. Cette méthode développe la créativité et la réflexion. Cependant, l'entraîneur doit bien sentir les limites de son animal, ne pas le démotiver en cas d'hésitation ; elle peut le pousser à offrir sans cesse des comportements et amène parfois un peu d'angoisse de la part de l'animal car il ne sait pas quel est le but.
4. Modelage libre : on donne la liberté à l'animal d'offrir le comportement qu'il souhaite ou on renforce un comportement spontané (sans objectif particulier). Message : *tout ce que tu proposes est bien !* Cette méthode est très stimulante, idéale pour les « timides » qui n'osent pas créer ou ceux qui sont très « sous contrôle » par obéissance (chien). Il faut cependant veiller à ne pas laisser l'animal se diriger vers un comportement non désiré.
5. Capture : on imagine que le clicker est un appareil photo qui capture tous les comportements désirés que l'animal exécute quotidiennement et les stocke dans un

album photo qu'il garde ainsi dans sa tête. Comme le modelage, mais sans session. Cette méthode offre la possibilité d'augmenter la fréquence des comportements spontanément bons : le chat qui nous regarde, qui se roule, qui ne saute pas sur la table, ne miaule pas, qui éternue, etc. Elle demande de vivre dans l'instant présent et d'observer son animal.

2.4. Éthique

Si l'on souhaite tenter de trouver des pistes de réponse à l'interrogation de départ de ce projet, à savoir si l'exploitation des chats à des fins de divertissement contribue à leur aliénation, c'est-à-dire à la perte de ce qui constitue leur essence, il me paraît important de terminer ce grand chapitre par la question de l'éthique, ou de ce qui est moralement acceptable dans ce que l'on attend d'un animal. Pour commencer, regardons ce que les lois, les spécialistes du chat et les associations de défense des animaux nous en disent.

2.4.1. La maltraitance

Qu'est-ce que la maltraitance ? Où placer le curseur des limites de l'admissible ? Il est intéressant de constater que le Larousse la définit comme des « mauvais traitements envers une catégorie de personnes (enfants, personnes âgées, etc.) ». Quant au Robert : « Fait de maltraiter (qqn, notamment un enfant) ». Les animaux ne semblent pas concernés ! Le Larousse s'en sort un peu mieux puisqu'il définit le verbe « maltraiter » par « traiter durement quelqu'un, un animal ». La Protection suisse des animaux (PSA), elle, emploie plutôt la notion d'actes de « cruauté », et en se référant à l'art. 26 de la loi sur la protection des animaux (LPA) en cite quelques-uns :

- La maltraitance, la négligence, le surmenage inutile ou le non-respect de la dignité d'un animal de toute autre manière.
- La mise à mort d'une manière atroce ou par manque de courage.
- L'organisation de combats entre ou avec des animaux, au cours desquels des animaux sont torturés ou tués.
- Dans le cadre de l'expérimentation animale, le fait d'infliger des douleurs, des souffrances ou des dommages à un animal, ou de le mettre en état d'anxiété, à moins que cela ne soit inévitable pour atteindre le but recherché.
- L'abandon ou le fait d'abandonner des animaux détenus à la maison ou dans l'exploitation dans l'intention de s'en débarrasser.

Pour la Société protectrice des animaux (SPA) (France), bien qu'il existe plusieurs degrés de maltraitance, aucune définition juridique n'a encore été établie à ce jour. Ce vide s'explique par une compréhension partielle ou confuse du phénomène et des réalités plurielles qu'il englobe. Par conséquent, de nombreuses plaintes peinent à aboutir. En l'absence d'une caractérisation claire de ce qu'est la maltraitance, les besoins physiologiques des animaux tels qu'inscrits dans le code rural sont des indices. L'article L214-1 du code rural et de la pêche maritime précise que les conditions dans lesquelles vit l'animal doivent correspondre aux «impératifs biologiques de son espèce». Ces impératifs se fondent directement sur les Cinq Libertés fondamentales du bien-être animal (définition de l'Organisation mondiale de la santé animale – OIE), à savoir :

- Ne pas souffrir de faim et de soif.
- Ne pas souffrir de contraintes physiques.
- Ne pas être sujet à la douleur, aux blessures et aux maladies.
- Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux propres à son espèce.
- Être protégé de la peur et de la détresse.

Il peut donc être déduit que la maltraitance commence dès que l'une de ces règles est bafouée.



PIXALE

2.4.2. La résignation acquise

Certains animaux semblent s'être tout à fait adaptés à leur condition d'exploité et leur emploi « d'acteur », « de clown » ou « d'animateur ». Ils ne manifestent pas forcément de signes de mal-être et peuvent donc donner au public l'impression d'être heureux. Comment se fait-il en l'occurrence que les chats de cirque acceptent de « si bon cœur » des situations qui vont à l'encontre de leurs besoins naturels ? Une explication pourrait se trouver dans le phénomène de « résignation acquise », une résultante possible de la maltraitance.

Lydie Vieira, comportementaliste spécialiste des chats, a publié en 2024 sur son blog un article au sujet de l'impuissance apprise/résignation acquise. Selon Wikipédia, ce concept de neuroscience est défini par « un sentiment d'impuissance permanente et générale qui résulte du vécu d'un animal. Ce sentiment est provoqué par le fait d'être plongé, de façon durable ou répétée, dans des situations sur lesquelles l'individu ne peut agir et auxquelles il ne peut échapper. » Le paradigme de l'impuissance apprise a été proposé et conceptualisé scientifiquement dans les années 1970 par plusieurs psychologues, notamment Martin Seligman, professeur en psychologie expérimentale aux États-Unis. Ce scientifique et son équipe ont découvert ce phénomène en étudiant la réaction de chiens exposés à des chocs électriques. Leurs travaux, développés durant la guerre froide, seront présentés au sein d'un programme militaire dans le but d'enseigner aux soldats la résistance à la torture et également utilisés par la CIA pour développer des techniques d'interrogatoire renforcées et susciter ainsi « la coopération inconditionnelle » d'un prisonnier en lui inculquant le message inconscient « *resistance is futile* » (la résistance est futile). L'impuissance acquise est donc un état psychologique dans lequel un individu, humain ou animal, fait l'expérience de l'absence de sa maîtrise sur les événements négatifs survenant dans son environnement. Par exemple, pour éviter qu'ils ne s'échappent, les éléphants de Thaïlande ou du nord de l'Inde sont attachés par une patte, dès leur naissance, à un piquet de bois ou à un arbre. Si, au début, ils luttent de toutes leurs forces pour s'échapper et retrouver leur liberté, après quelques semaines de tentatives, ils se résignent et acceptent leur entrave.

Par méconnaissance des besoins et des comportements félins ou par conditionnement (« on a toujours fait comme ça ! »), nous n'avons pas conscience de ce que nous imposons à nos chats, et de la capacité d'adaptation et d'abnégation que cela leur demande. Les cris, les punitions, le fait de prendre un chat par le cou, de le bousculer, le repousser : toutes ces petites ou grandes violences du quotidien, qu'elles soient physiques ou psychiques, conditionnent l'animal à l'acceptation de la douleur et au renoncement à lutter. Et d'ailleurs, n'a-t-il pas raison de ne pas

réagir ? Ne sait-il pas, d'instinct et même parfois par expérience, que contrarier l'humain et montrer sa désapprobation seraient plus préjudiciables encore pour lui ? On observe beaucoup de chats filmés dans des situations inconfortables, qu'on oblige à dormir ici, à se poser là, à porter tel déguisement. Figés, résignés, ils subissent car ils savent qu'ils peuvent déployer tous les efforts possibles, ils n'échapperont pas à la mise en scène minutieusement orchestrée et filmée pour divertir et amuser la galerie. C'est de la maltraitance, elle aussi déguisée. L'impuissance apprise se rapproche de l'état de dépression émotionnelle grave, elle augmente l'anxiété psychologique post-traumatique des sujets qui sont touchés, elle est corrélée aux souffrances physiques et peut affaiblir le système immunitaire.

2.4.3. Loi sur la protection des animaux

Éthique, maltraitance, protection des animaux... comment les lois se positionnent-elles ? J'ai choisi ici de me concentrer sur celles de Suisse et de France et en ai sélectionné quelques principes en lien avec notre sujet.

Le but de la loi fédérale sur la protection des animaux (LPA) est de « protéger la dignité et le bien-être de l'animal ». Mais qu'entend-on par « dignité » ? L'article 3 de la loi sur la protection des animaux définit la notion de dignité de l'animal comme « la valeur propre de l'animal, qui doit être respectée par les personnes qui s'en occupent; il y a atteinte à la dignité de l'animal lorsque la contrainte qui lui est imposée ne peut être justifiée par des intérêts prépondérants; il y a contrainte notamment lorsque des douleurs, des maux ou des dommages sont causés à l'animal, lorsqu'il est mis dans un état d'anxiété ou avili, lorsqu'on lui fait subir des interventions modifiant profondément son phénotype ou ses capacités, ou encore lorsqu'il est instrumentalisé de manière excessive ».

Si vingt-huit pays d'Europe ont interdit la détention d'animaux sauvages dans les cirques, en Suisse, en l'absence de réglementation légale, il revient aux sociétés de cirque de décider si des animaux sauvages doivent se produire dans leurs spectacles. Pour exposer des animaux vivants à des manifestations ou les utiliser comme attraction dans une vitrine, il faut avoir une autorisation. Il en va de même lorsque les animaux sont filmés ou pris en photo, s'ils sont retirés de leur environnement habituel ou préparés spécialement pour les prises. Les conditions ci-après doivent être remplies :

- L'hébergement pendant l'activité publicitaire ou entre les interventions des animaux doit être conforme aux exigences de la protection des animaux.

- La personne responsable de la prise en charge des animaux possède la formation requise.
- Les règles applicables au transport sont respectées.

Selon les principes de l'art.3 de la LPA :

1. Les animaux doivent être détenus et traités de manière à ce que leurs fonctions corporelles et leur comportement ne soient pas gênés et que leur faculté d'adaptation ne soit pas sollicitée de manière excessive.
2. Les logements et les enclos doivent être munis de mangeoires, d'abreuvoirs, d'emplacements de défécation et d'urinement, de lieux de repos et de retraite couverts, de possibilités d'occupation, de dispositifs pour les soins corporels et d'aires climatisées adéquates.
3. L'alimentation et les soins sont appropriés s'ils répondent aux besoins des animaux à la lumière de l'expérience acquise et des connaissances en physiologie, éthologie et hygiène.
4. Les animaux ne doivent pas être détenus en permanence à l'attache.

Et selon l'art. 9 – Détention en groupe

1. Par détention en groupe, on entend la détention de plusieurs animaux d'une ou de plusieurs espèces dans un logement ou un enclos dans lequel chaque animal peut se mouvoir librement.
2. Lorsqu'il y a détention en groupe, le détenteur d'animaux doit :
 - a. tenir compte du comportement de chaque espèce et du comportement du groupe ;
 - b. prévoir des possibilités d'évitement et de retraite si nécessaire, et
 - c. prévoir des logements ou des enclos d'isolement séparés pour les animaux qui vivent seuls temporairement ou qui ne se supportent pas.

En matière de protection animale, la Suisse apparaît comme progressiste à l'échelle mondiale. Au regard des nombreuses lois qui existent, on peut se demander comment il est possible qu'autant d'animaux soient encore impunément maltraités et exploités à des fins alimentaires ou expérimentales. Selon Swissveg (s.d.), « la meilleure loi ne sert à rien si elle ne peut être appliquée. Les législateurs montrent clairement qu'il est absolument permis d'ignorer la dignité d'un animal si cela peut être justifié par des *intérêts prévalents*. De fait, les animaux sont utiles uniquement tant qu'on peut en tirer un rendement financier. La loi sur la protection des animaux ne définit pas la notion des besoins des animaux, ni ce que l'on entend exactement par maltraitance et par forte négligence. De fait, la loi laisse une marge de manœuvre significative

sans protéger les animaux de manière efficace. Les personnes privées et les organisations de protection des animaux n'ont pas la possibilité de poser plainte lors d'infractions de la loi par les exploitants. Leur seule opportunité, c'est de signaler un cas auprès de l'office vétérinaire cantonal afin que celui-ci examine les conditions sur place. Ce qui manque, c'est une ratification efficace voire des contrôles inattendus et une application conséquente des lois en vigueur. L'imposition de sanctions sensibles vis-à-vis des éleveurs aiderait à éviter la rentabilité de la souffrance animale. »

« Le public est rassuré par une loi sur la protection des animaux "progressiste" pendant que son non-accomplissement raffiné assure en même temps qu'elle n'ait pas d'impacts sur la pratique existante. » Erwin Kessler, président de Verein gegen Tierfabriken (VgT)

Sachant que, selon les associations, les lois sont difficilement applicables en matière de protection animale, particulièrement dans le domaine de l'élevage et de la rente, comment les défenseurs de la cause animale considèrent-ils l'utilisation des animaux à des fins de divertissement ? Faisons un tour d'horizon des plus notables d'entre eux, de leur positionnement et des actions qu'ils mettent en place.

2.4.4. Associations qui militent contre l'utilisation des animaux à des fins de divertissement

Les organisations de protection des animaux ProTier, QUATRE PATTES et Tier im Recht (TIR), soutenues par d'autres organisations participantes, après avoir en 2018 sommé le Conseil fédéral et le Parlement d'interdire le transport et la présence d'animaux sauvages dans les cirques et les spectacles de variétés et obtenu le soutien de 70 676 pétitionnaires, ont lancé cette année une nouvelle campagne afin d'informer le public de la souffrance de ces animaux et de faire inscrire dans la loi l'interdiction des animaux sauvages au cirque.

Pour L'association PETA, les animaux ne viennent pas au monde pour divertir les êtres humains. Néanmoins, un nombre considérable de chevaux, d'éléphants, de taureaux, de chiens, de singes, de tigres et de nombreux autres animaux sont exploités et torturés dans l'industrie du divertissement. Ses conseils au public pour agir en ce sens :

- Ne visitez aucun site touristique et ne participez à aucun événement pour lesquels des animaux sont maltraités à des fins de divertissement.
- Lorsque vous êtes en vacances, ne participez pas à des prétendues attractions telles que des promenades en calèche ou des balades à dos d'éléphant.

- Optez pour des divertissements respectueux envers les animaux, tels que des cirques sans animaux ou des films dans lesquels les animaux sont représentés sous forme d'animation.

En France, le 30 novembre 2021, la loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale a été adoptée au Parlement. L'interdiction de l'exploitation d'animaux sauvages est prévue pour les cirques itinérants et les émissions. Pour PAZ (Projet Animaux Zoopolis), il est indispensable d'aller plus loin. Elle demande l'interdiction de l'utilisation d'animaux sauvages captifs pour le cinéma et la publicité, car il est impossible de répondre à leurs besoins fondamentaux dans de telles conditions.

L'association One Voice a fait paraître une vidéo qui dénonce le remplacement des fauves par des félins domestiques. Elle montre ainsi des chats attachés à des camions, contraints d'obéir aux ordres qu'on leur donne : sauter dans un anneau de feu ou faire des pirouettes en hauteur, et ce dans le brouhaha terrifiant d'un chapiteau bondé. « Ni chats, ni lions, ni tigres », des cirques sans animaux, c'est en somme ce que réclame One Voice.

Pour la Fondation Droit Animal, les animaux sauvages ne doivent pas être détenus en captivité. C'est pourquoi elle se bat pour faire interdire les spectacles d'animaux sauvages dans les cirques, les zoos et les delphinariums. Elle lutte avec persévérance pour l'abolition de la corrida, spectacle indigne et particulièrement cruel, et travaille également à améliorer les conditions de vie des animaux exploités sur les plateaux de tournage cinématographique.

Enfin, l'Association Stéphane LAMART s'oppose aux spectacles avec animaux, tels que les cirques, les delphinariums et toutes manifestations durant lesquelles l'animal est contraint d'exécuter un numéro pour le plaisir du spectateur.



DR

À première vue, la position de ces associations peut sembler extrême. Faut-il abolir tous types d'utilisation des animaux à des fins de divertissement, sous prétexte que quelques dresseurs usent de maltraitance ? Si certains humains travaillent dans l'irrespect des animaux, ne faudrait-il pas mettre la lumière sur le laxisme concernant les contrôles et punir plus sévèrement les « tortionnaires » ? Encore une fois, la question est sensible et les limites difficiles à établir. Mais lorsque l'on plonge dans la réalité des trop nombreux faits accablants, toute personne un tant soit peu empathique serait tentée d'adhérer à un point de vue drastique, puisque faire de deux poids deux mesures dans un domaine qui touche à la dignité d'êtres vivants ne semble pas éthiquement acceptable.

En conclusion de ce chapitre, la sensibilisation et les règlements ne préviennent pas la maltraitance, ni même les dérives, puisqu'en amont les contrôles sont défailants. Dans le milieu du divertissement, la Suisse accorde une grande liberté aux exploitants de cirque. Beaucoup d'autres pays d'Europe ont réagi contre la détention des animaux sauvages mais les conséquences des nouvelles lois pour les animaux ne sont pas explicites. Quant à l'utilisation des chats, elle est noyée dans la généralité des lois et n'apparaît dans aucun texte. Leurs numéros continuent à fasciner, sous les chapiteaux, à la télévision et sur les réseaux sociaux qui exacerbent leur « objetisation ». Les associations de défense des droits des animaux s'essoufflent à tirer la sonnette d'alarme pendant que le monde et la planète exposent quotidiennement leurs tragédies. On fait ce qu'on peut mais d'autres priorités sont plus urgentes... alors on ferme les yeux.

3. Démarches personnelles

3.1. Cours de clicker training

Le 6 janvier 2024, afin de faire une première immersion concrète dans les techniques d'apprentissage de l'animal, j'ai décidé de participer à l'atelier mené par Amélie Wassenberg dans le cadre des cours thématiques du Monde du chat. Après un bref exposé théorique et quelques exercices, nous sommes rapidement passées à la pratique. Eden, la mascotte du centre nous a servi de « modèle ». Nous avons été très étonnées de la rapidité avec laquelle Eden comprenait et apprenait ce que nous attendions d'elle. Ce que je trouve intéressant dans cette méthode, c'est son efficacité à obtenir des résultats, en douceur et de manière ludique. Certes, les friandises y sont pour beaucoup, mais j'ai été surprise lorsque Amélie nous a relaté qu'il arrive qu'elle propose une récompense au chat qui s'en désintéresse sans action à accomplir pour l'obtenir. Ce qui laisse supposer que l'interaction et la stimulation physique ou psychique induiraient un plaisir supérieur à celui de la nourriture. Dans notre pratique de comportementalistes, il paraîtrait alors pertinent de proposer cette méthode notamment aux personnes dont les chats manquent de stimulations et passent beaucoup de temps seuls. D'autre part, elle est particulièrement intéressante pour toute désensibilisation, si ce n'est qu'elle requiert énormément de temps et de patience, des éléments qui font souvent défaut aux humains de chats.

3.2. Mon expérience à Rendez-vous en terre animale

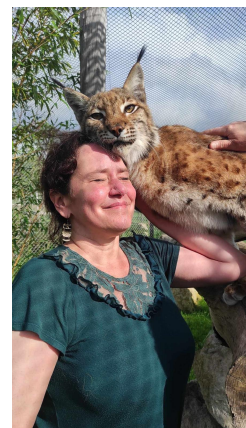
Je me suis rendue du 18 au 20 juin 2024 à Sury-aux-Bois, dans le Loiret en France, afin de suivre un atelier de soigneur et coach animalier sur une journée, au Centre de formation Rendez-vous en terre animale, et dans l'espoir également de rencontrer Muriel Bec. En effet, après avoir lu son livre *Animal(e)*, j'ai été impressionnée par son expérience. Moi qui étais une petite fille assez sauvage, qui ne s'adaptait pas toujours très bien au monde des humains et lui préférait celui des animaux, je me suis identifiée à son vécu. Travailler avec les animaux a toujours été un rêve – qui m'a d'ailleurs conduite à entreprendre une formation de comportementaliste –, j'aurais pu connaître un parcours semblable. Chacun ses héros : fascinée par la vie des animaux sauvages, les miens se nommaient par exemple Dian Fossey, anthropologue qui consacra sa vie à la sauvegarde des gorilles, Hélène Grimaud, pianiste et éthologue française passionnée par les loups, et Kevin Richardson, zoologiste sud-africain spécialiste des fauves. Depuis la lecture d'*Animal(e)*, Muriel Bec est entrée dans mon panthéon. Pour mon travail de mémoire, j'aurais

aimé pouvoir observer son travail de « metteuse en scène » d'animaux pour le cinéma, mais malheureusement, il n'y avait pas de tournage prévu lors de la période à laquelle j'y suis allée.

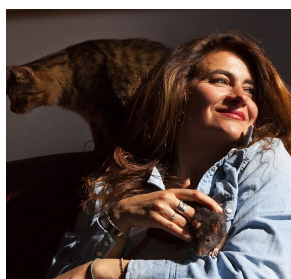
Lors de cette « mini-formation », j'ai eu l'occasion d'approcher beaucoup d'espèces différentes. Malgré un espace extérieur proposé à chacun en alternance au quotidien, j'ai pu observer quelques cas de stéréotypie, définie par l'école vétérinaire AVEC comme de « comportements répétitifs et immuables sans fonction immédiate apparente, causés par des tentatives répétées d'adaptation à l'environnement ou par un dysfonctionnement du système nerveux central », de prostration et d'attitudes de repli, notamment lors des soins aux petits mammifères, ce qui m'a évidemment sensibilisée. En revanche, d'autres espèces comme les loups, daims, dromadaires, chevaux disposent de très vastes enclos que j'ai trouvés très bien adaptés. J'ai nourri des marcassins au biberon et des sangliers à la main. J'ai parlé à des corbeaux et corneilles, qui portent très mal leur réputation d'oiseaux de malheur, puisque ce sont des animaux non seulement très intelligents mais aussi extrêmement sympathiques. J'ai eu la magnifique opportunité d'assister à la naissance d'un faon. J'ai été subjuguée par le nourrissage des loups à ma proximité. J'ai fait la connaissance de Nini, un daim très affectueux qui s'est fait opérer d'une patte le jour même par un vétérinaire de renom. Une intervention exceptionnelle puisqu'il s'agissait d'une amputation suivie d'une pose de prothèse. Une option – sans doute très coûteuse – choisie par Muriel Bec plutôt que l'euthanasie, qui m'a touchée et rassurée quant au traitement des pensionnaires de ce parc animalier. J'ai aussi eu la chance de rencontrer la petite dizaine de chats stars du centre : des animaux bien dans leurs coussinets, particulièrement sociables et proches de l'humain. Une spécialiste chats m'a présenté un ou deux petits exercices avec eux, qu'ils semblaient avoir plaisir à réaliser. Avec la coach que j'accompagnais nous avons également travaillé au clicker avec un ragondin ! Ensuite elle m'a fait visiter l'immense



halle qui sert, lorsque c'est possible, aux tournages de films et qui évite de déplacer les animaux. La journée s'est terminée par une très jolie dédicace personnelle du livre de Muriel Bec. Mais sa générosité ne s'est pas arrêtée là, puisqu'elle m'a fait un cadeau inestimable, réservé aux professionnels du spectacle et du domaine animalier : rencontrer Ria, la lynx du parc ! Un moment d'émotion intense et de câlins ronronnants qui restera gravé dans mon cœur...



3.3. Entretien avec Valérie Chavanon



cineanimal.fr

Si dans un premier temps Muriel Bec avait accepté de répondre à un entretien par écrit qui nourrirait mon travail de mémoire, elle n'a malheureusement pas donné suite, trop occupée par des tournages en cours. En revanche, j'ai contacté Valérie Chavanon, de l'agence Cinéanimal, qui a eu l'immense gentillesse de répondre à mes questions par message vocal.

1. Selon votre expérience, quelles sont les particularités du chat dans l'approche du travail, comparées aux autres animaux domestiques (tel le chien) et sauvages (telle la panthère) ?

Le chat est tout en subtilité. C'est un animal qu'il faut sentir et non pas diriger. Le travail avec lui est particulier, il doit être à l'aise pour s'adapter aux situations de tournage au cinéma. Certains chats, de nature craintive, ne peuvent pas tourner. Le chien est capable d'obéir, on peut lui donner des ordres, même si l'environnement n'est pas très agréable pour lui. Pour le chat, les ondes et l'environnement doivent être bons. La panthère, c'est pareil que le chat, en plus féroce et dangereux. Elle réagit beaucoup aux émotions. Lors d'un tournage avec une panthère noire, une personne était très négative et pas sympathique du tout. Dès qu'elle passait devant la panthère, celle-ci crachait. Les félins ont ce point commun du travail en subtilité.

2. Vous dites travailler au moyen de techniques intuitives et de la communication non verbale. Pouvez-vous expliquer en quoi cela consiste ?

Je ressens l'animal. J'ai l'impression de ressentir ce qu'il ressent, ce qui me permet de pouvoir parler aux humains, de leur dire « là on ne va pas faire ça comme ça, on va y

aller plus doucement, on va être moins nombreux, ou va déplacer quelque chose ou quelqu'un ». Il faut qu'il n'y ait aucune interférence avec des gens qui me parlent ou de la musique, qui peuvent brouiller les pistes. Une fois que je ne suis pas perturbée par des sons extérieurs ou des objets trop imposants, je crée une bulle avec l'animal et peux ressentir ce qu'il faut faire et à quel moment. Ce n'est évidemment pas une technique précise, cela se fait au feeling. Un ami chercheur au CNRS m'avait expliqué qu'il percevait un fluide qui se dégageait de mon corps. Entre l'image dans mon cerveau et ce que je dégage, les animaux captent une sorte de chemin, des mouvements très subtils. Ceci est basé sur un lien de confiance, ils ne pourraient pas le faire s'ils avaient peur de moi. J'ai par exemple travaillé ainsi avec un hérisson, sans lui parler, juste en imaginant la scène plusieurs fois dans ma tête.

3. Quelles autres techniques plus « traditionnelles » utilisez-vous dans votre travail avec les chats ?

Le chat répond très bien à la nourriture et au jeu.

4. Outre les friandises, usez-vous d'autres récompenses pour faire travailler vos chats ? Lesquelles ? Certains acceptent-ils de « performer » sans récompense ?

Mon chat peut travailler sans récompense. D'autres chats également lorsqu'il y a un lien affectif. À partir du moment où je le câline et suis douce avec lui, le chat n'a pas besoin d'être récompensé. J'ajoute de la nourriture si vraiment il faut aller plus vite sur un plateau.

5. Quels signes vous démontrent que les chats prennent plaisir à travailler ?

Lorsque leur queue est en l'air, cela signifie qu'ils sont à l'aise et que ça ne les dérange pas de refaire une prise. C'est comme un jeu, une relation de confiance entre nous et de plaisir partagé. Bien que je pense qu'ils m'apportent plus que ce que je leur apporte, je ressens qu'il y a une vraie connexion et le plaisir vient de cette connexion.

6. En quoi, selon vous, l'apprentissage est-il un bien-être pour l'animal et le chat en particulier ?

Il est un bien-être pour l'animal dans le sens où, de tout temps, il aime travailler, collaborer avec l'être humain. Cela date de la domestication du loup. L'homme avait plus besoin de l'animal que l'inverse, mais à force une relation d'entraide s'est créée. L'homme a pris exemple sur le loup pour se diriger, chasser et se nourrir et, à son tour,

a nourri le loup. Les animaux sont curieux, ils aiment la diversité. Les chiens, par exemple, comme nous aiment le changement et prendre ce qu'on leur propose. Comme nous, ils n'aiment pas trop quand il ne se passe rien. Les laisser seuls c'est réduire leurs capacités. Plus un animal voit de choses, plus il est ouvert et plus son intelligence s'agrandit. Comme nous, plus on voyage et on rencontre de gens, plus on s'ouvre. Le chat a moins besoin de ça mais certains apprécient. Dans le travail, je me base sur le fait qu'il soit lui-même. Mon chat s'assoit sur commande, cela s'est fait naturellement. Ça ne m'amuse pas d'apprendre à un chat à faire des numéros savants. Ce qui m'intéresse est de l'amener subtilement à opérer et proposer quelque chose de magique, ce qui peut arriver lorsqu'il se sent en confiance.

7. Lorsque vous préparez un film, vous entraînez vos chats quotidiennement. Une fois le tournage terminé, vos animaux ne ressentent-ils pas de la frustration ou de l'ennui ?

J'entraîne les chiens et les chats quasiment quotidiennement. Après un tournage, le chat reprend sa vie mais il peut effectivement y avoir un sentiment de solitude et d'ennui. J'ai beaucoup vu ça chez les chiens, qui ressentent une forme de tristesse, comme nous lorsque quelque chose s'arrête et qu'il faut se réadapter. J'ai pu le voir également chez des chats qui tout à coup se sentent esseulés.

8. Les chats détestent être déplacés. Comment gérez-vous les voyages ?

Dans mon expérience, certains chats adorent être déplacés. Le chat avec qui je tourne n'a jamais miaulé et semble s'être toujours adapté aux voyages. Pour faire du cinéma avec un chat, il faut le déplacer, s'il passe trop longtemps au même endroit, il n'aura pas envie de bouger. Cela se fait dès qu'ils sont petits.

9. Selon vous, quelles sont les différences entre le cirque et votre pratique ?

Je n'aime pas tout ce qui est « savant », je n'apprends pas du tout aux animaux à faire des tours. Au cirque le spectacle est répété tous les jours avec des numéros précis. Je ne suis pas du tout dans cette démarche. Même lorsque j'ai fait du théâtre, qui peut paraître semblable puisque ça doit être exact tous les jours, l'apprentissage était subtil et basé sur le plaisir avec les comédiens et le metteur en scène.

10. Que pensez-vous du remplacement des fauves par les chats dans les cirques ?

Je n'étais pas au courant... Si le chat a été élevé depuis petit et qu'il est à l'aise, ça ne me dérange pas. Je ne suis pas pour assassiner le cirque. C'est une tradition qui existe

depuis toujours. Certains ont bien traité leurs animaux, d'autres pas du tout. Je suis contre la maltraitance en général, et je trouve par exemple plus important de se battre contre l'élevage en batterie que contre les cirques. On déplace le problème car c'est beaucoup plus facile de s'attaquer aux gens vulnérables que sont les circassiens qu'aux lobbies qui pratiquent une cruauté sans nom sur les animaux. En revanche, j'aimerais que les animaux de cirque aient plus d'espace.

11. On dit qu'un chat ne peut être contraint, qu'il ne travaille que s'il a envie. Cependant, certains chats maltraités obéissent et font ce qu'on leur demande. Comment l'expliquez-vous ?

C'est vrai qu'en général on ne peut contraindre les chats. Mais j'ai déjà vu des chats affamés qui sous la contrainte obéissaient. Je trouve les méthodes utilisées par la peur horribles. Ces méthodes ne marchent pas si l'on veut tourner une scène où le chat est tranquille et doit se faire caresser. Quant aux chats de cirque, je pense qu'ils sont ultramanipulés depuis qu'ils sont tout petits, ils sont habitués à ça. Mais tout dépend du chat, avec certains ce ne serait pas possible.

12. Quelles conséquences les modifications des lois françaises sur la détention d'animaux sauvages ont-elles eues pour vous ?

Cela n'a pas vraiment eu de conséquences pour moi puisque je ne possède pas d'animaux sauvages. Je travaille principalement avec des animaux domestiques, mais pour les gens que je connais, les conséquences ont été assez dramatiques : une perte d'activité et certains félins ont été euthanasiés et non pas replacés dans des parcs, par manque de place. Cela n'a pas été dit.

13. Lors d'une interview pour *Road to cinema*, vous releviez qu'en France il n'existe pas d'organisme pour la protection des animaux au cinéma. Afin de pérenniser l'utilisation des animaux, quelles solutions imagineriez-vous pour veiller à leur bien-être et respect ?

En France, jusqu'ici, nous étions les seuls à essayer de faire respecter le temps de travail des animaux, alors qu'aux États-Unis c'est très encadré. Il est actuellement en train de se créer entre dresseurs, assistants-réalisateurs et avocats une structure, comme l'ADAS pour les enfants, avec des règles et des horaires précis établis sous contrat et avec une charte de protection des animaux.

14. Quel est votre point de vue par rapport aux associations qui militent pour l'abolition totale de l'utilisation d'animaux à des fins de divertissement ?

Je suis complètement contre ces associations militantes. J'ai eu des discussions avec L214 et je pense qu'ils mélangent les choses. Je leur ai dit « attaquez-vous aux lobbies et voyez que nous utilisons des animaux qui sont contents de le faire ». Je n'ai jamais utilisé la contrainte avec un animal, car c'est l'inverse de mon point de vue. Je pense que les animaux font partie de la vie, de la nature, de nous. Les remplacer par la 3D serait comme remplacer des comédiens par des humains en 3D. Cela ferait encore plus s'éloigner les enfants et les futures générations de la nature. Le cinéma est un média immédiat pour la culture. Ce serait dramatique de penser que nous sommes dissociés des animaux et de la nature.

15. Que perdrait-on à abolir l'utilisation des animaux dans le divertissement ?

On perdrait notre propre nature, notre essence et notre connexion qui sont déjà en train d'être très très abîmées par internet et les réseaux sociaux. On entre dans une société complètement individualiste, dissociée, où la majorité pense que l'appât du gain est le moteur et n'a pas compris que la nature va à un moment donné étouffer et se rebeller. On perdrait notre propre âme à ne pas montrer les animaux tels qu'ils sont. J'aimerais ajouter que les animaux que nous voyons dans les documentaires en France sont des animaux dressés, imprégnés, puisque nous n'avons pas les moyens de la BBC, qui produit des documentaires d'observation dans la nature. Cela signifie que si une loi abolissait les animaux au cinéma, les gens n'auraient plus la possibilité de comprendre à quoi ressemble la nature en réalité.

3.3.1. Analyse personnelle de l'entretien

L'entretien avec Valérie Chavanon a enrichi mon travail et m'a donné matière à réflexion. Tout d'abord, concernant les particularités du travail avec les chats, cette dernière rejoint le point de vue des coaches animaliers en général, en le comparant à celui avec les chiens. Contrairement à ces derniers, le fait qu'on ne puisse diriger le chat et qu'il nécessite de la subtilité et de l'envie semble mettre tout le monde d'accord. Il apparaît que cela ferait même tout l'intérêt de la collaboration avec lui, selon les divers témoignages. Se pose alors encore une fois la question du plaisir. Lorsqu'on connaît la nature et les besoins du chat, comment concevoir que des chats déguisés à outrance qui doivent effectuer des numéros contre-nature puissent en éprouver ? Valérie Chavanon ne relève pas la notion de résignation acquise. Elle parle d'ultramaniipulation et d'habitude. J'ai été étonnée qu'elle ne se positionne pas plus fermement au sujet de l'utilisation des chats au cirque. Bien que la maltraitance l'horrifie, elle considère qu'à ce sujet

il y a des priorités plus importantes. Je comprends cependant son soutien aux circassiens, qui vivent de leur art transmis de génération en génération et je trouve le problème de l'euthanasie des animaux de cirque extrêmement choquant, d'autant qu'il n'est pas abordé publiquement.

Quant aux techniques que Valérie Chavanon utilise, la notion de communication non verbale n'entre pas dans les paramètres de l'éthologie et de l'étude du comportement. Néanmoins, il me semble intéressant qu'un chercheur au CNRS apporte une explication à ce « phénomène », bien que non fondée scientifiquement. Je suis d'avis que certaines choses nous échappent dans notre lien aux animaux et dans ce qu'eux-mêmes perçoivent et captent, et que certaines personnes sont dotées de capacités particulières et en font un usage honnête. Muriel Bec, dans son livre, *Animal(e)*, relève également qu'elle travaille beaucoup « à l'intuition ». Dans notre démarche de comportementalistes, nous nous basons sur des faits, mais je trouve pertinent d'apporter ici des notions telles que « connexion », « ressenti », qui parlent à toute personne qui côtoie et aime les animaux. Un sentiment intuitif qui peut s'avérer constructif et positif utilisé à bon escient, mais qui peut également être sujet à des dérives et interprétations erronées et dangereuses lorsqu'il est exploité par des personnes peu scrupuleuses. Enfin, l'approche de Valérie Chavanon est atypique et il est légitime de douter que la majorité des dresseurs animaliers utilisent des techniques aussi subtiles.

Pour ce qui est des bénéfices de l'apprentissage pour le chat, je trouve son analyse de collaboration ancestrale entre l'homme et l'animal convaincante. Notamment le fait que l'intelligence se développe lorsqu'on éveille sa curiosité. Elle révèle en outre avoir observé une forme de sentiment de tristesse chez les animaux qui sont soudainement laissés seuls, sans stimulations, après un tournage. Bien qu'elle parle de réadaptation et compare cela à ce que l'on peut ressentir soi-même après avoir vécu une expérience enrichissante, à mon sens se pose la question des conséquences à long terme sur leur psyché. En effet, si les humains sont dotés de la capacité à prendre du recul, on sait que les animaux expérimentent les soudaines modifications du quotidien de manière stressante.

Enfin, à l'instar des États-Unis, il est rassurant qu'en France de nouvelles lois encadrant le travail des animaux à des fins de divertissement soient en train d'être mises en place. Mais, encore une fois, j'ai été très surprise que Valérie Chavanon soit contre les associations militantes. Selon ma croyance, toutes les personnes qui travaillent avec les animaux et les respectent sont reconnaissantes des associations qui œuvrent à leur protection. Mon hypothèse est qu'il existe une forme de solidarité dans le milieu qui souhaite protéger la profession. Une solidarité louable, mais regrettable à mon avis lorsqu'elle fait bloc contre les associations. Si

comme le dit si bien Valérie Chavanon nous souhaitons que les futures générations ne perdent pas le contact avec la nature et ne se dissocient pas des animaux, toutes les parties devraient travailler main dans la main, sachant qu'au final c'est de cohabitation et de bien-être animal qu'il s'agit.

4. Conclusion

Dans un monde idéal, l'homme cohabiterait avec l'animal en harmonie et dans le respect de sa nature et de ses besoins. À quoi ce monde ressemblerait-il ? Toutes formes d'élevage seraient abolies, les cages des laboratoires ainsi que celles des parcs animaliers seraient vides, on n'appriivoiserait plus un animal pour sa compagnie ou pour le plaisir de grimper sur son dos, on ne mangerait plus de viande, excepté peut-être celle que l'on chasserait soi-même... L'état actuel de la société ne semble pas compatible avec un tel monde. Et lorsque on aime passionnément les animaux, il paraît inconcevable de vivre sans eux, tant leur présence à nos côtés est précieuse, voire bénéfique à notre épanouissement et à notre santé. Mais à la question « qu'est-ce qui est acceptable ? », il est difficile de trouver une réponse qui mette éthologues, éleveurs, philosophes, véganes, chercheurs ou simples citoyens de la planète d'accord. Grâce aux associations qui militent pour les droits des animaux et aux mouvements antispécistes, les consciences évoluent. En Suisse, notamment, on ne considère plus les animaux comme des objets, on leur accorde enfin le statut d'« êtres dotés de sensibilité ».

Concernant l'exploitation d'animaux à des fins de divertissement, il y a progrès : de nombreux pays établissent des lois pour interdire les animaux sauvages dans les cirques et décident de fermer leurs delphinariums, certains renoncent à la corrida. Mais la lutte est encore longue et les avancées se font à pas de souris. Par exemple, on observe encore beaucoup trop de comportements stéréotypés dans les cages et parcs animaliers, de chevaux maltraités dans les sports équestres, etc. Si la question du dressage d'animaux divise, on peut concevoir, lorsque les besoins spécifiques à une espèce sont remplis, qu'une collaboration établie dans une relation commensale de bienveillance soit enrichissante pour chacun. En ce sens, travailler avec des chats peut leur être très favorable, particulièrement s'ils vivent dans des espaces restreints avec peu de stimulations intellectuelles et physiques. Ayant moi-même un peu pratiqué le clicker training avec mes chats, j'ai trouvé ces séances très ludiques, tout en me demandant si l'appât de la friandise ne les rendait pas quelque peu « aliénés ». D'aucuns y verraient une certaine forme d'humiliation.

Alors, l'exploitation des chats à des fins de divertissement, un enrichissement ou une aliénation ? Au vu de ce qui a été développé et observé dans ce travail, il paraît aberrant de remplacer les fauves par les chats dans les cirques. Voir ces derniers effectuer des prouesses donne au public, et plus particulièrement aux enfants, une image anthropomorphisée et erronée de sa nature profonde. Quant à l'entraînement des chats pour le cinéma, il paraît a priori plus

acceptable, car il demande à l'animal d'être « lui-même » et ne le soumet pas aux mêmes numéros à répétition. Mais nous savons maintenant que le chat, malgré sa réputation de ne pouvoir être dressé, est capable, comme tout autre animal y compris l'être humain, de se résigner. Or, nous l'avons vu, la résignation acquise est un état d'anxiété ou de dépression. Les humains n'ont-ils pas tendance à fermer les yeux sur ce phénomène et confondre l'impuissance des animaux avec de l'acceptation heureuse ? Mais alors, où et comment mettre des limites ? Tout n'est-il pas finalement une question d'individu, entre celui qui considère l'animal tel qu'il est et respecte ses besoins et sa nature, et celui qui, pour des raisons commerciales, de mal-être personnel ou d'oubli de sa propre animalité, le traite comme un objet, un être inférieur qu'il faut dominer ? L'État se doit-il de légiférer et cadrer plus sévèrement ? Si l'on peut débattre sans fin sur le sujet, la question de l'éthique est à mon sens fondamentale. Mais encore une fois elle divise, puisque ce qui est moralement acceptable pour l'un ne l'est pas pour l'autre, et vice-versa. Les États semblent impuissants à trancher dans un débat philosophique à la base mais qui implique des enjeux économiques. L'homme, quant à lui, est rempli de paradoxes. On aime les animaux mais on les enferme. On les respecte mais on les mange. On est empathique pour leur souffrance mais on met des œillères lorsqu'il s'agit de consommer des produits testés sur eux. Les antispécistes et véganes sont peut-être les plus éveillés, ceux qui vivent le plus en cohérence avec les êtres qui nous entourent. Mais s'ils font de plus en plus d'émules, ils ne sont pas près de voir l'animal considéré comme l'égal de l'homme... Alors en attendant, *show must go on* !

5. Bilan personnel

En regard de mon métier de comédienne et de mes rêves d'enfant de travailler avec les animaux, le choix du sujet de ce travail de mémoire était très pertinent. À partir du moment où j'ai commencé à faire des recherches, j'ai été plongée dans un univers qui me paraissait sans fin mais oh combien passionnant. Il m'est vite apparu que je ne pourrais pas tout explorer. Faire des choix n'a pas été simple tant l'envie d'approfondir chaque question se faisait pressante. J'aurais notamment souhaité développer davantage la question de la résignation acquise et de la conscience du public sur ce phénomène, par exemple au travers d'un sondage. Il aurait également été intéressant d'obtenir le point de vue d'associations militantes sur les priorités dans le combat contre la maltraitance.

Mon expérience à Rendez-vous en terre animale a été très enrichissante. Elle m'a permis d'être en lien avec des animaux avec lesquels je ne pensais jamais pouvoir être si proche. En tant que grandeoureuse des bêtes (pas si bêtes que ça !), elle m'a évidemment empli de bonheur et du sentiment d'appartenance. Je suis convaincue que la présence des animaux à nos côtés nous fait évoluer positivement, mais que certains humains sont simplement dans l'incapacité de recevoir ce don précieux. Quant à savoir si notre présence à nous leur est aussi bénéfique... Cette question et bien d'autres m'ont permis d'avancer dans ma réflexion. Je me suis confrontée à mes propres paradoxes et mon non-alignement avec mes valeurs. Moi qui ne supporte pas de voir des images d'animaux maltraités, de laboratoire ou d'abattoir, je ne peux me passer de ma dose de viande quasi quotidienne, je ne milite pas pour défendre la cause animale et je mets sur ma peau des produits testés sur les animaux. Et puis je me suis une nouvelle fois heurtée à la réalité : les animaux sont encore trop bafoués. Partagée entre l'impuissance face à la maltraitance exercée sur eux – d'autant plus par ceux qui prétendent les aimer –, et l'espoir que la conscience collective s'éveille de plus en plus à la question du bien-être animal, notamment grâce aux associations, je doute que le besoin de domination de l'homme et son esprit de conquête s'assagissent. Paradoxalement l'être humain devient de plus en plus étranger à l'autre et à lui-même, protégé par une indifférence, qui peut-être lui évite de ressentir. Heureusement, les travailleurs maltraitants du monde animalier ne reflètent pas l'ensemble de la « communauté ». Malgré un tempérament bien trempé, indispensable pour s'imposer dans un monde assez « machiste », j'ai intuitivement ressenti de la bienveillance, de la générosité et une grande sensibilité en la personne de Muriel Bec. Quant à Valérie Chavanon, bien que ne l'ayant pas rencontrée personnellement, je la crois sincère dans sa connexion aux animaux empreinte de douceur et de respect. Je la remercie encore de tout cœur pour sa disponibilité.

Le choix de mon futur métier de comportementaliste chat fait sens, puisqu'il me donnera l'opportunité d'apporter ma petite pierre à l'édifice du mieux-être animal. Ce travail a confirmé mon point de vue qu'il faut cesser d'élever des animaux pour les exploiter dans les cirques ou les exposer dans les zoos. En revanche, je pense qu'il est louable de les récupérer lorsqu'ils sont blessés, maltraités ou abandonnés afin de leur offrir une belle vie malgré tout, et interactive s'ils le veulent bien. L'essentiel étant que l'animal soit respecté dans ses besoins fondamentaux, à commencer par des enclos dignes de son espèce.

En guise de conclusion, voici ma liste de vœux aux gouvernements et à ceux qui légifèrent : l'abolition des animaux dans tous les cirques, l'interdiction d'euthanasier des animaux trop âgés pour procréer ou performer, un permis de détention pour toute personne souhaitant adopter un animal de compagnie et des lois plus fermes sur la captivité d'animaux, notamment en ce qui concerne la taille des enclos. Et une dernière prière personnelle : davantage de conscience dans l'esprit des humains et d'empathie dans leur cœur !

6. Bibliographie

Internet

<https://cirque-cnac.bnf.fr/fr/dressage/animaux-sauvages/menageries>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1066178/une-petite-histoire-des-arts-du-cirque#:~:text=Dans%20les%20ann%C3%A9es%201820%2C%20les%20clowns%20y%20font%20leurs%20d%C3%A9buts.&text=La%20diversification%20des%20spectacles%20de,et%20dresseurs%20d'animaux%20sauvages>

<https://www.24heures.ch/le-cirque-de-noel-de-la-famille-maillard-est-un-sacre-numero-459772103129>

<https://www.youtube.com/watch?v=O74JJzOFs1c>

<http://petlifestylesmagazine.com/articles/2019/09/22.html>

<https://www.cnews.fr/culture/2013-05-23/le-theatre-des-chats-de-moscou-un-spectacle-unique-au-monde-469631>

<https://www.vice.com/fr/article/qv5we3/en-photos-dans-le-theatre-des-chats-de-moscou-accuse-de-maltraitance>

<https://www.24heures.ch/le-cirque-de-noel-de-la-famille-maillard-est-un-sacre-numero-459772103129>

<https://www.lefigaro.fr/culture/2011/10/26/03004-20111026ARTFIG00711-le-cirque-d-hiver-engage-des-chats-et-des-pigeons-savants.php>

<https://ikkons.fr/blog/ikkons-2/les-chats-au-cinema-121>

<https://animal-connection.fr/index.html>

<https://www.crisprod.com/Portrait>

<https://www.agence-orphea.com>

<https://www.ladepeche.fr/2022/12/02/il-a-defigure-un-singe-a-coups-de-poing-le-celebre-dresseur-de-cinema-pierre-cadeac-accuse-de-maltraitances-10842385.php>

<https://zoopolis.fr/captivite-animale-les-dessous-choquants-de-la-societe-fauna-et-films/>

<https://www.google.com/search?client=safari&rls=en&q=Rendez-vous+en+terre+animale&ie=UTF-8&oe=UTF-8>

<https://www.rts.ch/info/culture/livres/13172545-muriel-bec-une-etonnante-coach-animaliere-pour-le-cinema.html>

<https://cineanimal.fr>

<https://beli.ca/limpact-des-methodes-coercitives/>

<https://www.argoseducationcanine.com/post/methode-positive-ou-coercitive-que-dit-la-science>

<https://peterdobias.com/blogs/blog/dog-throat-injury-from-leash>

<http://www.joeldehasse.com/articles/thyroide.html>

<https://drjeandoddspehealthresource.tumblr.com/post/60944623740/dog-aberrant-behavior-thyroid-dysfunction#.WVNk4tFpzRZ>

<https://www.cynotopia.fr/adieu-education-coercitive>

<https://www.chienvieetsante.com/blog/le-chien-dominant-nexiste-pas/>

<https://amicanin.fr/le-clicker-training/>

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/transport-und-handel/tiertransporte/anforderungen.html>

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2008/416/fr#chap_7

<https://www.swissveg.ch/loi?language=fr>

<https://www.lydievieiracomportementaliste.com/post/l-impuissance-ou-résignation-acquise-apprise-chez-nos-chats>

<https://www.keine-wildtiere-im-zirkus.ch/français-1/la-demande/>

<https://frenchpetslovers.com/des-chats-dans-des-cirques-pour-remplacer-les-fauves-la-video-qui-denonce-cause-animale/>

<https://www.peta-schweiz.ch/campagnes/lindustrie-du-divertissement/?lang=fr>

<https://www.fondation-droit-animal.org/nos-combats/animaux-de-divertissement/>

<https://www.google.com/search?client=safari&rls=en&q=Association+St%C3%A9phane+La+mart+%E2%80%A6&ie=UTF-8&oe=UTF-8>

<https://awecadvisors.org/fr/animaux-sauvages/les-stereotypes-en-tant-quindicteurs-dun-bien-etre-insuffisant-chez-les-animaux-de-parcs-zoologiques/#:~:text=Les%20stéréotypies%20ont%20été%20définies,dysfonctionnement%20du%20système%20nerveux%20central>

Articles scientifiques

Overall, K. (2013). *Manual of Clinical Behavioral Medicine for Dogs and Cats-E-Book: Manual of Clinical Behavioral Medicine for Dogs and Cats-E-Book*. Elsevier Health Sciences.

Semyonova, A. (2009). *The 100 Silliest Things People Say About Dogs*. Lulu. com.

Ziv, G. (2017). The effects of using aversive training methods in dogs—A review. *Journal of veterinary behavior*, 19, 50-60.

Vieira de Castro, A. C., Araújo, Â., Fonseca, A., & Olsson, I. A. S. (2021). Improving dog training methods: Efficacy and efficiency of reward and mixed training methods. *Plos one*, 16(2), e0247321.

Estebanez, J., Porcher, J., & Douine, J. (2017). Travailler à faire semblant : les animaux au cinéma. *Écologie & politique*, (1), 103-121.

Grant, R. A., & Warrior, J. R. (2019). Clicker training increases exploratory behaviour and time spent at the front of the enclosure in shelter cats; Implications for welfare and adoption rates. *Applied Animal Behaviour Science*, 211, 77-83.

Ouvrages

Norge, G. (1959). *Les Oignons*, Paris, France: Seghers

Bec, M. (2022). *Animale*, Paris, France : Kero

Brunel, C. (2018). *Le Cinéma des animaux*, Villecomtal-sur-Arros, France : UV Éditions

Cours

Wassenberg, A. (2023). *La méthode du clicker training*. Centre de formation Monde du chat, Aubonne.

Wassenberg, M. (2023). *Éthogramme du chat*. Centre de formation Monde du chat, Aubonne.